COMMUNIQUE DE PRESSE

ACCORD CADRE DE PARTENARIAT

ENTRE

L'UNIVERSITÉ DU SINE SALOUM EL-HÂDJ IBRAHIMA NIASS

(USSEIN)

ET

L'INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES

(ISRA)

L'Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima NIASS élargit sa coopération scientifique avec l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, dans les domaines de la recherche, de la formation, du transfert de technologies et de la vulgarisation agricole.

Le Recteur de l'Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima NIASS (USSEIN), Prof. Amadou Tidiane GUIRO et le Directeur Général de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), Docteur Alioune FALL ont signé un accord cadre en vue d'établir un partenariat dans le domaine de la recherche, de la formation, du transfert de technologies et de la vulgarisation agricole.

La coopération scientifique entre les deux institutions s'articulera sur des actions de formation à la recherche et sur le perfectionnement de personnels et d'étudiants, la réalisation de programmes de recherche conjoints, la réalisation d'expertise à la demande de l'une des parties ou à la demande commune des deux parties, les actions de valorisation des résultats de la recherche.

Dans les domaines de la formation et de la recherche, les deux parties s'accordent sur la priorité à donner à tous les aspects de la formation. En particulier :

- La collaboration de personnels de l'ISRA pour participer aux enseignements dispensés à l'USSEIN ;
- L'accueil dans les laboratoires et stations de l'ISRA d'étudiants de l'USSEIN pour des stages ;
- La codirection et le co-encadrement de mémoires de masters, d'ingénieurs et de doctorat par les chercheurs de l'USSEIN et de l'ISRA ;
- L'ISRA et L'USSEIN faciliteront, l'accès des étudiants et des personnels à leurs bibliothèques ou centres documentaires respectifs.

Dans le domaine de la recherche, en fonction de leurs objectifs et de leurs priorités scientifiques propres, les parties peuvent :

- Définir des programmes de recherches conjoints associant leurs personnels respectifs. Dans le cadre de programmes de recherches conjoints, les deux parties fixent les modalités d'accès et d'utilisation du matériel nécessaire à l'exécution des dits programmes ;
- Mettre en place des unités mixtes de recherche et de formation dans des domaines spécifiques d'intérêt commun.

Pour rappel :

L'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) créé en 1974. Ses principales missions sont :

- la conception et l'exécution de programmes de recherche sur les productions végétales, forestières, animales et halieutiques et en économie rurale ;
- l'acquisition de connaissances scientifiques, la génération d'innovations technologiques et la mise au point d'outils d'aide à la décision pour l'amélioration du secteur agricole (végétal, forestier, animal, et halieutique et en économie rurale) et rural;
- la valorisation et le transfert des résultats de la recherche ;
- la promotion et la formation à la recherche par la recherche ;
- le développement de la coopération scientifique nationale, interafricaine et international.

L'Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima NIASS (USSEIN) est un établissement public d'enseignement supérieur à vocation agricole et métiers connexes. Ses principales missions sont :

- la formation initiale et continue ;
- la recherche scientifique et technologique ;
- le renforcement des relations avec le monde socioéconomique à travers la formation, la recherche, l'innovation, la préparation des étudiant(e)s à l'insertion professionnelle et à l'entreprenariat ;
- le service à la communauté ;
- le renforcement du rayonnement de la culture et des valeurs de civilisations africaines ;
- l'internationalisation de l'enseignement et de la formation.

Pour remplir ses missions, l'USSEIN compte 11 unités de formation et de recherche réparties sur cinq sites à Kaolack, Fatick, Toubacouta, Kaffrine et Diourbel.

Fait à Dakar le 02 Novembre 2015